



rtm
restauration des terrains en montagne
service départemental de Tignes

Direction
Départementale
de l'Équipement
de l'Isère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISÈRE

Commune de SAINT-EGREVE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(HORS INONDATIONS PAR L'ISÈRE)
SUR FOND CADASTRAL

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdictions	C, c1, c0 : crues rapides des rivières I', I'1, I'2 : inondation en T's, I'1, I'2 : pied de versant T, Ts, t1, t0 : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
Zones de projet possible sous maîtrise collective	V, v : ravinements et ruissellements sur versant
Zones de contraintes faibles	G, g : glissements de terrain P, p, p0 : chutes de pierres F : effondrements - suffosion
Zones sans contrainte spécifique	

Pour le risque ruissellement de versant (phénomène généralisé) et la suffosion : voir encart au 1/25000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

vu, pour être annexé à mon arrêté du 11 DEC. 2007
Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Gilles BARSACQ

c0, t0 : Zones à risque en arrière d'ouvrages de protection
(Cf. Rapport de présentation pour les détails sur chaque secteur)

Lacs, plans d'eau

Limite communale

SCAN EDR © IGN 01

Réalisation : ALP'GEORISQUES Etabli le : décembre 2006
Edition : ALP'GEORISQUES Modifié le :

Echelle : 1/5000

